



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira au gîte, 6 avenue des anciens combattants d'AFN, le :

Jeudi 12 septembre 2024
à 19 heures

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

Affiché, le 06 septembre 2024

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2024.....	3
2. Décisions prises dans le cadre de la délégation.....	3
3. Approbation du rapport de la Commission Locale chargée de l'Evaluation du coût des Charges Transférées (CLECT) à l'occasion de la restitution aux communes de la compétence Aires Multisports	5
4. Dispositions Fiscales pour 2025	6
5. Convention de mise à disposition d'un local municipal à l'association Comité des Œuvres Sociales (COS) du Blaisois.....	7
6. Convention de partenariat avec la Poste pour la gestion d'une agence postale communale.....	8
7. Convention d'objectifs et de Financement avec la CAF – Signature d'un avenant.....	9
8. Reprise des concessions funéraires en état d'abandon	10
9. Dénomination d'une voie communale.....	11
10. Vente bâtiment de l'ensemble immobilier situé 80 et 80bis Rue Nationale	12
11. Participation des communes aux frais de scolarité des élèves inscrits à l'école Paul Renouard.....	13
12. Actualisation du forfait scolaire annuel au profit de l'école Saint-Louis.....	14
13. Agglomérés – Approbation Rapport d'activité 2023	15
14. Suppression d'un emploi	16
15. Validation de l'organigramme communal.....	17
16. Affaires Diverses	19

Le Maire
François CROISSANDEAU

